

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4200>



# Rentrée 2012 : les dégradations se poursuivent...

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Actualités -



Date de mise en ligne : lundi 3 septembre 2012

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

**Malgré le changement de majorité, la rentrée 2012 s'inscrit dans la droite ligne des rentrées précédentes. Pour le nouveau gouvernement, il était difficile de modifier en profondeur les conditions de cette rentrée, alors que sa préparation était quasiment terminée lors de son installation. Le gouvernement pouvait cependant réinjecter une partie des moyens supprimés, mais il a fait le choix de ne pas infléchir les conditions d'une rentrée qui amène pourtant de nouvelles dégradations.**

Par exemple, au niveau des moyens enseignants dans le secondaire aucun poste supplémentaire n'a été créé : toutes les suppressions sont ainsi maintenues. Concernant la vie scolaire, les mesures annoncées sont quasi-symboliques : 100 emplois supplémentaires de CPE sont créés (0 pour l'académie de Dijon), et 2000 AED (40 pour l'académie de Dijon). Au niveau des réformes en cours, aucun changement en cette rentrée : LPC, réforme du lycée... tout est renvoyé au résultat de la concertation en cours : "Refondons l'école de la République".

Ce sont des conditions de rentrée très dégradées qui s'annoncent avec des moyens insuffisants, des suppressions de postes, et des cortèges d'HSA qui contraignent certains collègues à faire des compléments de service alors qu'ils pouvaient avoir leur service complet dans l'établissement.

En marge de la rentrée, un sujet semble cependant avoir évolué positivement : celui du recrutement. Le nouveau gouvernement semble avoir pris la mesure des difficultés d'entrée dans le métier, et des difficultés à pourvoir les postes. Les stagiaires auront ainsi l'an prochain 3 heures de décharge de service. Cette mesure, bien qu'insuffisante, va soulager les lauréats des concours. Concernant les difficultés de recrutement (15% des postes non-pourvus au CAPES), le ministère a tenté de recruter 280 enseignants supplémentaires en utilisant les listes complémentaires de l'agrégation pour recruter des certifiés (Il ne s'agit pas de création de postes, mais seulement de pourvoir les postes par des titulaires) et semble décidé à lancer un système d'aide en créant des "emplois d'avenir professeur". Les mesures annoncées sont pour le moment bien timides devant un problème qui risque de mettre en danger l'Education Nationale.

Toujours vigilant, le SNES restera une force de proposition et de mobilisation, fidèle à son d'indépendance syndicale.